

LA FRANCE EN VILLES

La France a longtemps été un pays où la population rurale dominait : il a fallu attendre 1931 pour que la **population urbaine** (population vivant en ville, c'est-à-dire dans une commune de plus de 2 000 habitants agglomérés) devienne majoritaire. Aujourd'hui, 95% des Français vivent dans des aires urbaines : il s'agit d'espaces regroupant un **pôle urbain** (espace urbain composé d'une ville-centre, celle qui donne son nom à l'aire urbaine, et de ses banlieues comprenant au moins 5000 emplois) et **une couronne périurbaine** (communes dans lesquelles au moins 40% de la population travaille dans le pôle urbain dont elles dépendent).

Mais l'**urbanisation** (concentration de la population dans les espaces urbains) affecte le territoire français (ultramarin compris) de façon inégale : étalement urbain, renforcement de la place des métropoles, creusement des inégalités entre aires urbaines et à l'intérieur des aires urbaines, mise sous influence urbaine de certains espaces ruraux...

Problématique : Comment les dynamiques de la population modifient-elles l'organisation du territoire national et des espaces urbains et ruraux ?

I. EDC: les mutations d'une métropole régionale: Nantes

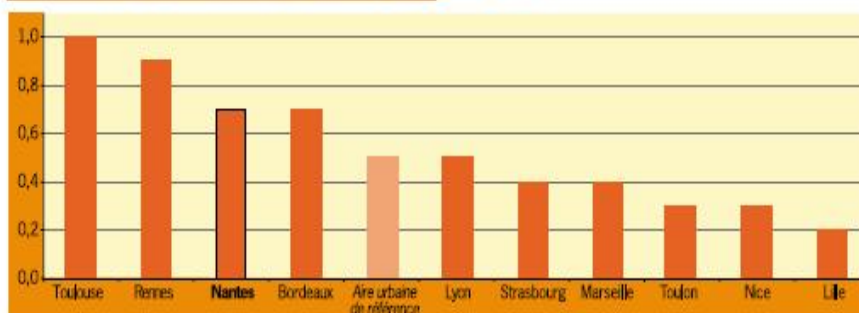
Bilan EDC

Nantes : chef lieu du département de la Loire Atlantique et préfecture de la région Pays-de Loire, est l'une des métropoles régionales les plus attractives du territoire français.

Nantes se transforme et doit aujourd'hui et doit faire face à plusieurs dynamiques : une forte croissance démographique, la reconquête urbaine de ses quartiers centraux dans le cadre du développement durable et l'étalement urbain sur les périphéries de l'agglomération

→ Quelles sont les transformations récentes de la métropole Nantaise ?

Les grandes aires urbaines sont dynamiques à l'Ouest
Taux de croissance annuel moyen de la population des plus grandes aires urbaines françaises (hors Paris) sur l'ensemble de la période 2007-2032 (en %)



Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

0

Localisation à différentes échelles

• Etre urbain, c'est quoi ?

- Habiter la ville

=> qu'est-ce que la ville ? Où commence-t-elle ? Quelles en sont ses limites ?

Conclusion : la ville est une unité urbaine

une **unité urbaine** : commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2000 habitants, sans coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions.

⇒ toute commune n'appartenant pas à l'unité urbaine est considérée comme rurale, du simple fait qu'elles n'entrent pas dans les critères statistiques de l'urbain.

➤ **Les élèves réalisent le schéma de l'unité urbaine**

Pour conclure :

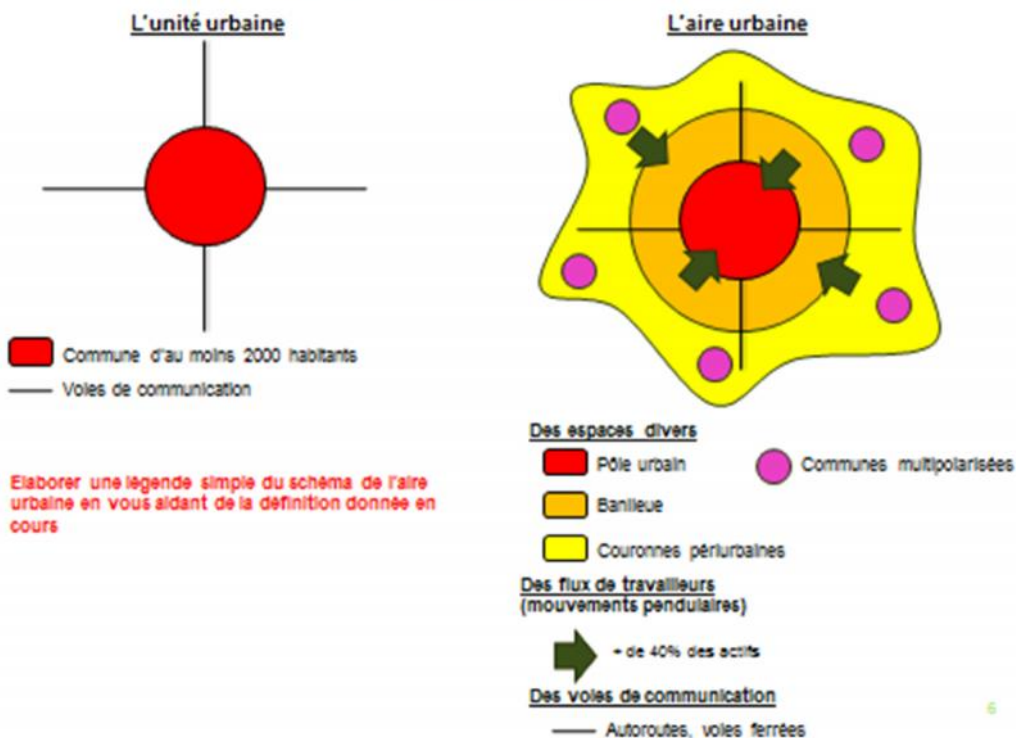
- Avec l'étalement urbain, la ville est de plus en plus difficile à définir : c'est un centre qui polarise : des flux de toutes natures (flux de marchandises, immatériels, flux domicile-travail quotidien...) des populations de plus en plus importantes

Le développement de la population urbaine par sa concentration dans les villes est représenté par le **phénomène d'urbanisation** :

Elle se mesure en calculant le pourcentage d'urbains par rapport à la population totale d'un espace administratif (département, région, Etat) : c'est le **taux d'urbanisation**

La ville est **une notion polysémique** :

Schémas: définition de l'urbain



Corrigé du commentaire sur le schéma de l'aire urbaine

o La ville c'est ce qu'on nomme communément « l'agglomération » ou la « ville ». Près de 2000 aires urbaines en France, regroupent près de 6000 communes (sur 36 500 environ au total).

⇒ Mais cette définition est incomplète, car la ville étend son influence dans sa périphérie, créant des mobilités quotidiennes domicile-travail entre la périphérie et le centre, sur les voies de communication.

On préfère donc la notion L'aire urbaine pour représenter l'espace urbain : c'est un ensemble continu de communes, constitué d'un pôle urbain et par une périphérie proche et plus lointaine (banlieue, zone rurale).

Au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle(=unité urbaine ici Nantes) ou dans ses communes périphériques (communes rurales et/ou unités urbaines).

o Les communes en périphérie de l'espace urbain, dites multipolarisées, s'étalent dans un espace de plus en plus large (au-delà de la banlieue), sous forte influence du pôle urbain : c'est l'espace périurbain.

o L'aire urbaine ajoute l'emploi comme autre critère : le pôle urbain (la ville) doit concentrer au moins 1500 emplois (nouveau zonage de l'INSEE en 2010)

⇒ Le concept d'aire urbaine met l'accent sur l'emploi et non pas uniquement le nombre d'habitants.

On a donc une image plus nette de l'urbanisation car l'étalement urbain qui se généralise dans des

couronnes de plus en plus vastes a multiplié les mobilités (usage encore important de l'automobile).

L'aire urbaine est une zone d'échanges intenses entre les lieux de domicile et de travail.

Ainsi, le rural est très souvent sous influence urbaine forte, si bien que l'on parle de milieu urbain.

La distinction « urbain-rural » est donc obsolète.

II. Une France de plus en plus urbaine

A. Une urbanisation inégale, en cours de rééquilibrage

À l'échelle nationale, l'urbanisation est inégale : les espaces les plus urbanisés se trouvent plutôt au nord et à l'est d'une ligne Nantes-Montpellier ainsi que dans les territoires ultramarins alors que l'ouest et le sud sont plutôt ruraux.

Mais cette répartition évolue. Bien que l'on trouve les aires urbaines les plus peuplées au nord et à l'est, des aires urbaines fortement peuplées se sont développées au sud et à l'ouest : Bordeaux et Toulouse comptent près d'un million d'habitants. D'autre part, les aires urbaines de l'ouest et du sud enregistrent aujourd'hui la croissance urbaine (augmentation de la population et de la superficie d'une aire urbaine) la plus forte : les aires urbaines dont le taux de croissance est supérieur à 1% par an se trouvent au sud et à l'ouest (Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Lyon) alors que les aires urbaines enregistrant une croissance négative sont au nord et à l'est (Rouen, Lille, Reims, Nancy, Metz, Saint-Étienne). Cette évolution s'explique par les mouvements de la population à l'échelle du territoire national : le nord et l'est du pays perdent de la population (leurs aires urbaines aussi) au profit du sud et de l'ouest : c'est le phénomène d'héliotropisme (attractivité des régions ensoleillées et dynamiques économiquement)

B. Une armature urbaine originale à l'échelle de l'Europe

L'**armature urbaine** (hiérarchie des villes au sein d'un territoire) française est très déséquilibrée : l'aire urbaine la plus peuplée (Paris avec 12,2 millions d'habitants) est 7 fois plus peuplée que la seconde aire urbaine (Lyon avec 2,2 millions d'habitants) : c'est l'indice de primauté (rapport entre la population de la première et de la seconde aire urbaine). La France présente donc une situation de **macrocéphalie urbaine** (situation dans laquelle la capitale est démesurément plus peuplée que les autres grandes aires urbaines). Cette situation est originale au sein de l'Europe puisqu'en Italie, cet indice est de 1,1 (entre Rome et Milan) et de 1,6 en Allemagne (entre Berlin et Hambourg).

Seules sept aires urbaines dépassent le million d'habitants (Paris, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse et Bordeaux). La France est donc un pays composé de très nombreuses villes moyennes (aire urbaine comprise entre 30 000 et 200 000 habitants) : elles sont très nombreuses et sont distribuées équitablement sur tout le territoire national, à la différence des grandes aires urbaines qui sont rejetées en périphérie (parce que le poids de Paris a empêché le développement de grandes aires urbaines au centre).

C. Une métropolisation renforçant les polarités et les inégalités

La **métropolisation** (concentration de la population et des pouvoirs de commandement dans un petit nombre de ville) affecte le territoire français. Elle renforce la polarité (attraction exercée par une ville sur l'espace environnant) : **les métropoles** (grandes villes disposant d'un rayonnement et d'un pouvoir de commandement importants) attirent de nombreux flux (humains, financiers...) venus des espaces environnants.

Mais ce phénomène renforce les inégalités. À l'échelle nationale, la métropole parisienne domine largement toutes les autres (ne serait-ce que par son poids démographique et économique) : elle est la seule à être une **ville mondiale** (métropole disposant d'un rayonnement et de pouvoirs de commandement à l'échelle mondiale), comme Londres, New York ou Tokyo. Les métropoles de province, qui ont à peu près toutes la même taille, se livrent une forte concurrence. Pour y faire face, elles essaient de se démarquer en se spécialisant (Toulouse dans l'aéronautique et l'aérospatial) ou elles collaborent (Nancy et Metz se sont entendues pour avoir une gare TGV commune).

La France a connu une urbanisation rapide et puissante au XX^{ème} siècle : elle s'est accompagnée d'une atténuation de certaines inégalités (rééquilibrage urbain entre le nord-est et le sud-ouest) et du creusement de certaines autres inégalités (renforcement du poids des métropoles, et notamment de Paris).

III. Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales

A. L'existence de fractures socio-spatiales dans les aires urbaines

*Argenteuil est la ville la plus peuplée du Val-d'Oise, située au Nord-Ouest de Paris, sur la rive droite de la Seine. Les contrastes socio-spatiaux y sont très importants. Le Val d'Argent est la plus grande zone d'habitat collectif c'est une zus : zone urbaine sensible
Sa restructuration est un des plus importants projets de renouvellement urbain de France.*

1. Les quartiers aujourd'hui qualifiés de sensibles sont des grands ensembles construits dans les années 1960 pour faire face à un grand besoin de logements dans l'agglomération parisienne. Ils constituent alors une rupture totale avec les constructions jusque-là majoritairement pavillonnaire. Cette mesure a été prise dans le cadre national d'opérations « Grands ensembles » mises en œuvre par le ministère de la Reconstruction

2. Les difficultés sociales des habitants se manifestent par une série d'indicateurs sociaux qui sont tous défavorables en comparaison de l'ensemble de la commune et du département: pourcentage plus élevé de non-diplômés, de chômeurs, de personnes aux faibles revenus (non imposés). Les jeunes, les familles monoparentales, les étrangers sont plus nombreux dans ces quartiers.

3. L'élément le plus spectaculaire de la rénovation a été la destruction de tours et leur remplacement par des programmes immobiliers instaurant de surcroît une certaine mixité sociale. Dans le domaine économique, une association pour le développement des parcs d'activités s'est récemment développée ; les initiatives visant à favoriser

La création d'emplois se multiplie car l'importance du chômage est une plaie du quartier.

Il s'agit de redynamiser le parc en améliorant sa propreté, sa sécurité et les infrastructures : depuis 6 ans, une navette désenclave en le reliant directement à la gare d'Argenteuil.

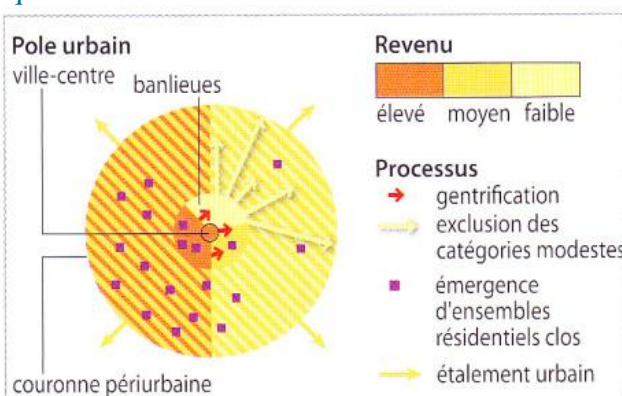
Au sein des aires urbaines, les fractures socio-spatiales (séparations au sein de l'espace urbain selon les fonctions urbaines ou le niveau de vie des populations) affectent les populations. Elles se manifestent par d'importants écarts socioéconomiques: par exemple, à Argenteuil, le taux de chômage est plus élevé dans le Val d'Argent

Ces fractures se retrouvent dans le paysage urbain : quartiers pavillonnaires aux Coteaux/ Grands ensembles

B. Les évolutions des aires urbaines à l'origine de ces fractures

On retrouve ce phénomène dans la plupart des villes françaises

Croquis



Les fractures socio-spatiales sont liées aux évolutions sociales des espaces urbains. La composition sociale des centres-villes change : sous l'effet de la hausse des prix de l'immobilier, les catégories modestes se replient sur les banlieues et les **espaces périurbains** (espaces compris à la limite des aires urbaines, sous forme de lotissements la plupart du temps) alors que des populations aisées arrivent en centre-ville. C'est la **gentrification** (installation de populations aisées dans les quartiers rénovés, souvent centraux). Ce phénomène commence également à affecter les banlieues (pas au sens « grand ensemble ») : les populations les plus modestes étant rejetées dans les espaces périurbains, alors que des catégories aisées vivant jusque là dans le périurbain achètent et s'installent dans le centre-ville.

⇒ **La mixité sociale** (mélange de catégories sociales différentes au sein d'un même espace) au sein des aires urbaines tend à diminuer.

Les fractures socio-spatiales sont aussi liées à l'aménagement d'infrastructures de transport (autoroutes ou voies ferrées) dans l'espace urbain : celles-ci créent souvent des coupures nettes qu'il est difficile de franchir afin de relier deux quartiers entre eux.

C. Des politiques de la ville inspirées du développement durable

Pour atténuer ces fractures socio-spatiales, des dispositifs ont été mis en place dans le cadre de la « **politique de la ville** » (politique mise en place par les pouvoirs publics dans les villes pour réduire les fractures socio-spatiales).

Elles ciblent prioritairement les espaces urbains les plus déshérités, comme les grands ensembles construits dans les années 1960 et 1970 classés aujourd'hui en « **zones urbaines sensibles** » (territoire urbain cumulant les plus importantes difficultés et étant la cible prioritaire des politiques de la ville). Cette politique est pilotée, entre autres, par le Ministère de la ville, créé en 1992. Ces quartiers reçoivent des moyens financiers supplémentaires par rapport aux autres quartiers urbains

Depuis quelques années, la « politique de la ville » a été réorientée. Elle ne concerne plus spécifiquement les quartiers prioritaires mais se fait à l'échelle de l'agglomération, dans le cadre des **intercommunalités** (structures administratives regroupant plusieurs communes au sein d'une même agglomération) et en concertation avec la population locale. De plus, cette politique s'inspire aujourd'hui du développement durable : elle vise à maintenir ou à renforcer le dynamisme économique (pilier économique), tout en favorisant la mixité sociale (pilier social) et en préservant les ressources et l'environnement urbain (objectif écologique). Pour ce faire, les intercommunalités rédigent **des Agendas 21** (document listant les objectifs écologiques d'une agglomération), des SCOT (document d'urbanisme prévisionnel pour les 15 prochaines années), des PDU (document définissant les objectifs en termes de mobilités)...

⇒ **L'évolution sociale des villes, leur étalement dans l'espace et l'aménagement d'infrastructures de transport a créé des fractures au sein des aires urbaines françaises. Elles créent des coupures sociales et fonctionnelles que les pouvoirs publics essaient d'atténuer dans le cadre de la politique de la ville.**

IV. Les zones rurales entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement

A. Les zones rurales touchées par la périurbanisation

À l'échelle nationale, les zones rurales touchées par la **périurbanisation** (urbanisation en marge de l'agglomération, sous la forme d'un grignotage de l'espace agricole par des lotissements) se situent à la lisière des agglomérations. Elles assurent la transition l'espace urbain et l'espace rural. Le paysage se compose de lotissements, dans lesquels sont installées de jeunes familles de la classe moyenne, et des champs. L'urbanisation n'est pas continue (on parle de mitage) : il reste encore des espaces agricoles.

Dans ces zones, la densité donc la population augmente. D'autre part, elles sont reliées aux espaces urbains centraux par des **migrations pendulaires** (déplacements liés au travail dans le sens périphérie-centre le matin et dans le sens centre-périphérie le soir).

Ces zones sont enfin situées près d'activités dont elles profitent : des zones industrielles et commerciales qui fournissent aux périurbains des emplois et des services.

B. Le rural touristique et résidentiel

Ces campagnes sont liées au **tourisme résidentiel ou tourisme de masse** (balnéaire, montagnard, ou « vert ») et sont donc fortement liées aux villes, même si leur éloignement est important. On compte 3 millions de résidences secondaires (10% des logements), principalement dans les régions littorales.

Des politiques sont mises en œuvre afin de rendre ces espaces encore plus dynamiques : l'État y a créé des « pôles d'excellence rurale » (projet de développement d'un espace rural fondé sur l'innovation), souvent en lien avec la recherche agronomique.

C. Les zones rurales délaissées et défavorisées

Les espaces ruraux délaissés et défavorisés se situent dans une longue diagonale allant du nord-ouest au sud-ouest en passant par le Massif central (certains géographes l'ont baptisée la « diagonale du vide »), dans le centre de la Bretagne et dans le centre de la Corse. Dans ces zones, la population diminue du fait des difficultés de l'agriculture qui n'est pas spécialisée et productive. Dans ces zones, des services publics ferment et des « déserts médicaux » (zones où les services médicaux diminuent du fait de la fermeture d'hôpitaux ou de la non-installation de professionnels de santé) se multiplient.

Pourtant, ces zones essaient de maintenir de la population et des emplois en essayant de développer le tourisme vert (forme de tourisme pratiquée à la campagne) pendant la saison estivale. Mais les résultats sont encore bien limités.

⇒ Les espaces ruraux les plus proches des aires urbaines sont les plus dynamiques alors que les espaces ruraux les plus éloignés d'elles cumulent les difficultés. La proximité d'une aire urbaine est donc un facteur de dynamisme rural.

Conclusion

- Bien qu'elles n'occupent qu'une faible superficie (9% du territoire national), les aires urbaines accueillent aujourd'hui 95% de la population. Elles attirent de plus en plus d'activités et de population, ce qui se traduit par un étalement urbain, par un renforcement de la métropolisation mais aussi par le renforcement de fractures socio-spatiales.
- Face à cette place et à ce poids croissants des villes dans le territoire, les espaces ruraux sont soit « aspirés » par l'étalement urbain, soit dynamisés par des activités dépendant des villes (agriculture spéculative), soit délaissés car trop éloignés des dynamiques urbaines